

JOURNEE TECHNIQUE

Zones humides et aménagement du territoire

Limoges

26 mars 2020



- 13:30** ● Prise en compte de la séquence ERC dans le cadre de projets éoliens
Pierre Papon, Encis Environnement
- 14:00** ● Pourquoi et comment une intercommunalité peut-elle réaliser le recensement des zones humides de son territoire ?
Olivier Dom et Anne Goudour, Limoges métropole
Laurent Chabrol, Conservatoire National Botanique du Massif Central
- 14:30** ● Présentation du dispositif «Deviens ambassadeur d'une mare», témoignages de deux collectivités
Lucie Blondel, Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne
Richard Simonneau, Mairie d'Oradour-sur-Vayres et SABV
Christophe Gérard, Communauté de Communes Ouest Limousin
- 15:00** ● Exemples d'outils visant à concilier activités agricoles et zones humides : délimitation des zones humides, MAEC, diagnostics d'exploitation, techniques d'abreuvement
Emmanuelle Hetsch, Sébastien Doursenaud et
Stéphane Malivert, Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne
- 15:30** ● Le Réseau Zones Humides sur le territoire du Limousin : origine et fonctionnement. Exemples d'actions en contexte agricole sur le bassin de la Briance (87)
Erwan Hennequin, Amandine Sanchez, Conservatoires d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
Matthieu Meyzeaud, GAEC du Puy Larcy (La-Croisille-sur-Briance)
- 16:00** ● Conclusion

16:15 Fin de la journée

Contacts

Vanessa Rael, Cerema
tél. 05 56 70 66 75
mel. vanessa.rauel@cerema.fr

Programme de la journée

Connaître les zones humides pour mieux les préserver

Les zones humides (marais, prairies humides, lagunes, tourbières), en eau en permanence ou par intermittence, représentent des espaces naturels riches et précieux. Elles abritent une forte diversité biologique caractérisée par un grand nombre d'espèces de plantes et d'animaux.

Au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, ces espaces entre terre et eau ont été négligés, abandonnés, voire dégradés ou détruits.

Depuis, une prise de conscience s'est développée sur l'importance de ces zones, leurs apports précieux sur l'écosystème et les dangers encourus en cas de perte.

De nombreuses études et recherches ont démontré leur importance pour la gestion qualitative et quantitative de l'eau et leur rôle majeur pour la biodiversité et la préservation des paysages. Le cadre législatif et réglementaire a intégré l'intérêt et la nécessité d'une préservation et d'une gestion durable des zones humides.

Cette journée a pour objectif de présenter les outils dont disposent les acteurs locaux pour identifier et préserver ces zones humides et des retours d'expériences de prise en compte de ces espaces dans des projets d'aménagements, d'infrastructures et d'agriculture.

9:00 – 9:30 Accueil

9:30 • Introduction

CNFPT
Cerema

Cadre réglementaire

10:00 • Gagner en efficacité : état initial et séquence ERC consolidés -

Le volet ZH. Exemple d'un parc photovoltaïque
Sophie Unanoa, Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne
Hervé Demange, Office Français de la Biodiversité

Méthodes d'évaluation des fonctions

11:00 • Méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides

Vanessa Ruel, Cerema

11:15 • Suivi des milieux humides par l'évaluation de l'évolution de

leurs fonctions : la boîte à outils nationale MhÉO
Stéphanie Hudin, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Retours d'expériences

11:30 • Prise en compte des zones humides dans les projets autoroutiers A63, A64 et A89

Patrice Lebrun, Vinci Autoroutes

Un temps d'échanges est prévu après chaque intervention

12:00 - 13:30 Pause déjeuner

